

Les homophones (révisions brevet)

Barème : 1 point par question, soit 4 points par exercice

Unités : réponse sans unité = 0,5 point retiré

1 Compréhension et compétences d'interprétation

/ 4 pts

- a. Mme Aubain, une bourgeoise de Pont-l'Évêque, et Félicité, sa servante.
- b. Félicité fait tout, pour très peu d'argent (cent francs par an) : cuisine, ménage, couture, lessive, soins des animaux, beurre... et reste fidèle.
- c. Elle souligne le dévouement de Félicité : elle reste fidèle à une maîtresse qui ne le mérite pas ; le narrateur montre ainsi sa bonté, avec une pointe d'ironie envers Mme Aubain.
- d. Mme Aubain : elle a « épousé un beau garçon », elle possède des « immeubles » et des fermes, ce qu'une servante n'aurait pas ; veuve depuis 1809 avec deux enfants et des dettes, elle a dû vendre et se loger plus modestement.

Repère — quand un pronom peut renvoyer à deux personnages, le contexte (fortune, actions, situation) permet de trancher : cite-le.

2 Grammaire : les homophones du texte

/ 4 pts

- a. « à » : on ne peut pas dire « envierent avait Mme Aubain » → préposition ; « sa » : on peut dire « ma servante » → déterminant possessif.
- b. « s'en » = pronom réfléchi se + pronom en (verbe s'en aller) ; « sans » = préposition ; « cent » = déterminant numéral.
- c. « ses » = les siens (au singulier « son immeuble »), les immeubles lui appartiennent ; « placée » est un participe passé employé seul, accordé avec « une autre (maison) », féminin singulier.
- d. Pronom personnel (adverbial) ; il remplace « de maison » : habiter une autre maison.

Le point clé — justifier une orthographe, c'est donner la nature du mot et le test qui la prouve, pas seulement recopier la bonne forme.

3 Choisir la bonne forme

/ 4 pts

- a. ont (avaient) ; à (préposition) ; mais (pourtant) ; est (était).
- b. Ces (démonstratif, « -là ») ; se (je me suis) ; où (dans laquelle) ; c'est (cela est).
- c. sais (savais) ; si (conjonction) ; peut (pouvait) ; quant (en ce qui concerne) ; plus tôt (≠ plus tard).
- d. Leurs (plusieurs parents) ; leur (= lui, devant le verbe) ; ranger (de vendre) ; leurs (plusieurs chambres) ; sans (préposition).

Erreur fréquente — « leur » devant un verbe ne prend jamais de s, même si le sujet est pluriel : « ils leur parlent ».

4 Réécriture

/ 4 pts

- a. Les deux servantes ont lavé le linge, l'ont étendu au soleil et sont allées nourrir les volailles.
- b. Elles savent tout faire ; on les voit rarement se reposer.
- c. Leur maîtresse ne leur a jamais dit merci.
- d. « a » → « ont » (verbe avoir au pluriel) ; « est » → « sont » (verbe être au pluriel, participe « allées » accordé) ; « sa » → « leur » (possessif de plusieurs possesseurs) ; « la » → « les » ; « lui » → « leur » (pronom COI pluriel, invariable).

Attention — en réécriture, les homophones verbaux (a/ont, est/sont, sait/savent) changent avec le sujet, mais « à », « et », « sans » ne bougent jamais.

5 Dictée préparée

/ 4 pts

- a. s'est ; a ; et ; ses ; ont ; Où ; sa ; ce ; s'est ; sait ; ceux ; se.
- b. Le sujet est « ses mains » (féminin pluriel), placé avant le verbe : « avaient plié » → ont.
- c. « où » a le sens de lieu (à quelque endroit que tu ailles) ; « ailles » est au subjonctif présent, exigé par « où que ».
- d. « levée » (s'est levée) : accord avec le sujet Félicité, fém. sing. ; « rougies » (employé seul) : accord avec « mains », fém. plur. « Plainte » s'accorde aussi avec Félicité (se = COD).

Astuce — en dictée, quand deux homophones se suivent (« est / et ses / ces »), traite-les un par un avec leur test respectif, sans te laisser porter par l'oreille.